



La Lettre Municipale

N°23 Janvier Février Mars 2013

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Site Internet : <http://burlats.com/>

A la queue leu leu

Il faut absolument supprimer les nids de chenilles processionnaires qui se trouvent encore dans vos pins avant l'arrivée du printemps. Elles quitteront leurs repaires aux premiers beaux jours et leurs poils terriblement urticants peuvent être dangereux : ne les touchez pas !!! Ils peuvent même se détacher lorsque la chenille est inquiétée ou excitée et être emportés par le vent. Le venin qu'ils libèrent après qu'ils se soient rompus a la capacité de détruire les tissus (on parle de nécrose tissulaire).



Parfois, le seul fait de se tenir au dessous d'un nid de chenilles processionnaires est suffisant pour présenter les signes suivants : irritation de la peau avec des démangeaisons importantes, lésions oculaires parfois très grave, œdème au niveau de la langue.

Pour un animal domestique, le fait d'avaler une chenille processionnaire peut être mortel.

En cas de lésions buccales, il faut pratiquer un nettoyage immédiat de la bouche avec un gant humide et demander une consultation en urgence. Le contact du venin avec l'œil exige un rinçage immédiat à l'eau claire pendant plusieurs minutes.

L'éco-piège (efficace de janvier à mai) permet la capture et la destruction des chenilles processionnaires grâce à une collerette fixée sur le tronc d'arbre. Ce piège est écologique, n'utilise aucun insecticide et très facile à mettre en œuvre.

L'échenillage de nids (de novembre à avril) est une technique délicate et nécessite l'intervention d'un professionnel qui agira en toute sécurité.

Billet d'humour

Garder le rythme

La réforme des rythmes scolaires proposée par Vincent Peillon nous a conduit à mener une réflexion sur les conséquences des changements qu'elle apporterait au sein de nos écoles.

Tout d'abord, et non des moindres, l'aspect financier. Malgré l'aide qu'apporterait l'état, la réforme coûterait à minima 35 000 € qu'il faudrait prendre sur le budget de fonctionnement de la commune.

Ensuite, se pose une multitude de questions auxquelles nous devons répondre : quel emploi du temps journalier pour les élèves et pour les familles, quelles activités périscolaires, quel personnel (recrutement, qualification), quels lieux pour pratiquer ces activités (problème de locaux dans chaque école), quel coût de fonctionnement de ces activités (matériel), sans oublier l'élaboration du projet éducatif territorial.

Toutes ces interrogations pour lesquelles la réflexion n'est pas achevée méritent un travail plus approfondi avec les différents acteurs concernés. C'est pourquoi, le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 février dernier, a jugé sage de reporter la mise en place de la réforme à la rentrée 2014 comme la loi lui autorise.

La commission scolaire élargie aura ainsi du temps pour réfléchir en profondeur à une organisation la plus adaptée possible à notre territoire .

Bienvenue à ...

Pépé Pizza
Camion Pizza
Julien Lopez
à Lafontasse

tous les vendredis
parking de l'école de
Lafontasse
à partir de 16 h 30

délicieuses pizzas
à emporter.



BURLATS

Burlats dans un flot de verdure,
Oasis frais, si reposant,
Avec son pont fait de cambures,
D'arches aux galbes élégants.

C'est là que dame Adelaïde
Tenait sa belle cour d'amour.

Il flotte ici de chers fantômes.
Constance, fille et sœur de roi,
Ce site apaisant fut un baume
Pour tes instants de désarroi.

L'écho s'emplit de bruits de fêtes.
Souvent chevauchaient par ces monts
Des guerriers grisés de conquêtes.
Vous souvenez-vous de ces sons?...

Tout au bord de ces flots limpides,
L'on vit de galants troubadours.

Vieux murs tous couverts de grisailles,
Qui vous émiettez doucement,
Ce sont vos ruines, vos entailles,
Qui font les contes d'anciens temps.

RAYMONDE AUDOUI (1952).

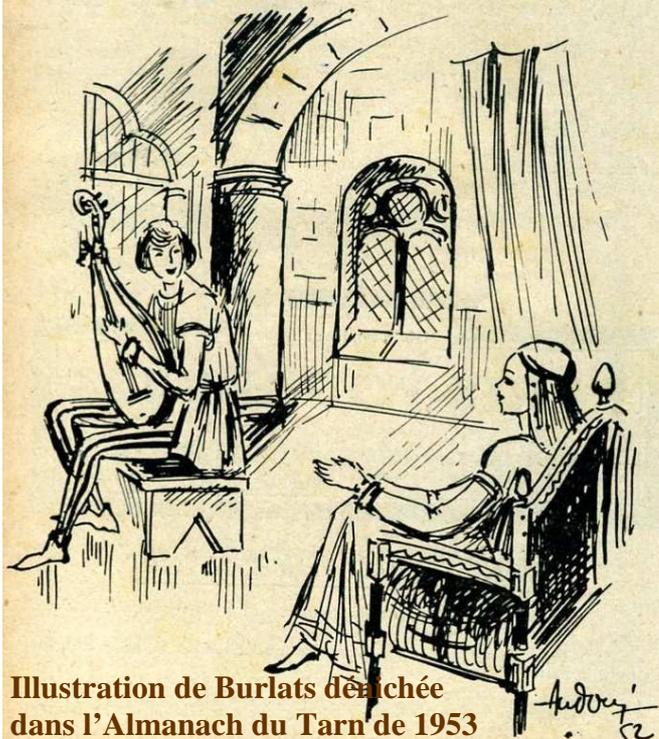


Illustration de Burlats déchignée dans l'Almanach du Tarn de 1953

Rappel de règlement



Au printemps, avec les beaux jours, bon nombre d'entre nous retrouvent le plaisir de jardiner ou de bricoler. Afin de vivre en bon voisinage, quelques règles sont à connaître. Nous vous les rappelons :

☉ les travaux de jardinage ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 20h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

☉ les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs ou de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

☉ les feux de jardin et assimilés sont interdits du 15 mai au 15 octobre.

Du 16 octobre au 14 mai, toute personne désirant incinérer des végétaux coupés et à moins de 200m des espaces naturels combustibles doit déposer une demande à la mairie.

Pour un meilleur vivre, respectons ces règles

Au Centre de Loisirs des Vignals

Après un séjour enneigé en février durant lequel les enfants ont pu quand même faire des sorties, le séjour de printemps se profile à l'horizon avec des activités toujours aussi passionnantes. N'oubliez pas! **Inscriptions le mercredi 3 Avril**

Avec les petits troubadours : la ronde des métiers

Cette année nous avons choisi comme thème pour carnaval « les métiers ». Au-delà de la journée déguisée qui s'est déroulée le mardi 12 février, nous sommes partis à la découverte de différents métiers : découverte du salon de coiffure des Salvages, visite de la boulangerie « le fournil de la papeterie » et de l'école des Vignals. Quant au gendarme et au facteur ils nous ont fait le plaisir de venir nous voir à la crèche !
Merci à tous pour le formidable accueil qu'ils nous ont réservé.



Travaux

Réunion d'information et de concertation



auprès des riverains concernés pour la réalisation de l'assainissement collectif de la rive gauche de l'Agout. Concertation appréciée par les personnes présentes.

Hall de la Collégiale

Les travaux progressent normalement. Après la démolition des cloisons, le piquage des murs et la mise en place du plancher chauffant, la prochaine étape verra la pose du carrelage. L'ensemble du réseau électrique (compteur, gaines, etc...) a été encastré pour une meilleure esthétique



Important

Lutte contre les cambriolages

Nous sommes concernés par une recrudescence des cambriolages. Voici quelques conseils de bon sens et de bonnes pratiques pour lutter contre ce fléau :

- ◆ Installer clôture, portail, serrure de sécurité, barreaux aux fenêtres en rez-de-chaussée pour retarder l'action des cambrioleurs.
- ◆ Installer projecteurs extérieurs à détection de présence.
- ◆ Installer une alarme sonore.
- ◆ Ne jamais conserver de sommes d'argent importantes à domicile.
- ◆ Cacher bijoux et argent dans un endroit peu accessible (éviter chambre, salle de bain).
- ◆ En cas d'absence, ne pas laisser les clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sur la voiture ... mais les confier à une personne de confiance.
- ◆ Être vigilant sur la nature des informations communiquées par téléphone, réseaux sociaux.
- ◆ Pendant les périodes de vacances, s'inscrire au dispositif gratuit (Opération Tranquilité Vacances) auprès de la gendarmerie.

Ne pas hésiter à signaler aux forces de l'ordre toute anomalie ou fait et événement inhabituel dans votre environnement proche ou le voisinage.

APPELER LE 17

Avec nos élus



Etude du déplacement des containers du tri sélectif et du recup-verre des Combettes vers le carrefour des lièvres et Malras



Repas des aînés
préparation de la salle

une chorale improvisée



Avec le Conseil Général pour la mise en place d'une barrière de sécurité



Avec l'architecte, pour les premières réflexions sur l'aménagement du village de Lafontasse



Au lotissement de la Bourdairie 1 pour la prévision de travaux d'aménagements, d'entretien et pour étude des problèmes d'urbanisme.

Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Voeux du Maire

En ce début d'année 2013, bon nombre d'administrés et différentes autorités avaient répondu à l'invitation du maire pour le traditionnel rendez-vous des vœux. Serge Serieys dressa un bilan objectif de 2012 et présenta ensuite les grands projets 2013 : mise en place de la réforme scolaire, assainissement rive gauche de l'Agoût, reprise du dossier de la salle omnisports. Il souligna l'implication des membres de son équipe et les remercia pour le travail accompli. La cérémonie se termina par un vin d'honneur.



Concours des maisons et jardins fleuris

Marie Christine Marty a présidé la remise des prix du sympathique concours communal des maisons et balcons fleuris 2012. Mme Courtiols, dans la catégorie jardins, et M Milla, dans la catégorie bal-

cons, furent les lauréats de cette édition.. Nous espérons pour 2013 plus de participants ; notre commune n'en sera que plus belle et accueillante : n'hésitez pas à vous inscrire ou à nous contacter si vous souhaitez faire partie du jury 2013.

Repas des Aînés

Le repas offert par la municipalité et servi par les conseillers municipaux a réuni cette année plus de 120 participants qui purent applaudir M le Maire pour ses talents de danseur et de chanteur lors du karaoké animé par Fanny Domingo. Le repas de Fernand Duarte fit l'unanimité ainsi que le jus de pomme naturel offert par Jean-Pierre Mariojouis, Jean et Alain Farret. Les danseurs purent s'adonner à leur passion et la journée se termina vers 17h en se donnant bien sur rendez-vous pour l'année prochaine.



Nuit de la thermographie

Caméra au point, quelques passionnés ont bravé le froid dans les ruelles de Burlats pour l'étude des déperditions de chaleur des habitations. De retour à la salle du foyer, une conférence a complété cette soirée fort enrichissante. Une belle initiative de la part du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Agenda des Associations

Dimanche 17 Mars 16 h

Temple des Salvages

Théâtre

avec « le vestiaire des filles »
Vol en intérieur

Vendredi 31 Mai 21h

Cour de la Collégiale

3ème édition Festi Val d'Agoût

Samedi 22 juin 19 h

Salle de la papeterie

Repas spectacle

avec Olivier VILLA

organisé par

Horizon Pharma Bénin

Dimanche 23 juin

Vide grenier à Burlats

organisé par le

Racing Club Salvageois

Mardi 25 juin

Fête école de Lafontasse

Vendredi 28 juin

Fête école des Vignals

Samedi 29 juin

Cour de la collégiale

Harmonie Barral Lacrouzette

Dimanche 30 juin

Vide Atelier à Burlats

organisé par les

Peintres du Moulin

Samedi 14

Dimanche 15 septembre

Journées du patrimoine

Dimanche 22 septembre

Vide grenier

Salle de la papeterie

organisé par

Les Salvages Passion